

Paris, le 1^{er} septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion sur le fonctionnement et la sécurisation de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (FTDA)

Michel DELPUECH, préfet de Police, a présidé ce 1^{er} septembre après midi, une réunion de travail relative à la situation de la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile du boulevard de la Villette dans le 10^{ème} arrondissement, gérée par France Terre d'Asile.

Le cabinet de la Maire de Paris, les maires des 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et France Terre d'Asile ont pris part à cette réunion aux côtés des services de l'Etat.

Depuis quelques semaines, la PADA, qui oriente les demandeurs potentiels vers les guichets de l'asile, a du mal à accueillir toutes les personnes qui se présentent à elle ; ce qui, compte tenu de la configuration des lieux, génère des files d'attente et crée des tensions sur la voie publique.

Le préfet de Police a annoncé :

- que l'ouverture prochaine au 15 septembre d'un nouveau guichet des demandeurs d'asile (GUDA) boulevard Ney à Paris 18^{ème}, permettra de faire passer de 80 à 150 le nombre de rendez-vous, ce qui revient à doubler les capacités d'orientation en sortie de PADA ;
- que les services de l'Etat allaient engager les démarches utiles pour que les personnes accueillies dans les différents centres d'hébergement d'urgence de migrants d'Ile-de-France soient directement orientées vers les GUDA sans nécessité de passage par la PADA.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Par ailleurs, le préfet de Police et les élus de la Ville ont convenu de l'intérêt qui s'attache à la recherche d'un nouveau site plus approprié à cette mission, en particulier en offrant une capacité large de pré-accueil à l'abri.

L'Etat, la Ville de Paris, l'OFII, en lien avec FTDA, vont travailler ensemble à la recherche de ce site avec un triple souci :

- garantir des conditions dignes d'accessibilité et d'accueil pour les personnes,
- offrir des conditions de travail améliorées pour l'opérateur,
- être conçu de manière telle que soit évité tout impact sur la voie publique.